



Irregulariter d un dossier au penal

Par **veriter**, le **30/09/2014** à **14:27**

j ai ete mis en cause dans une affaire au corectionnelle. mais dans la procedure le parquet c est baser sur le certificat ITT de 10 jours de la plaignante quelle cest fait dans Letablissement ou elle travaille. un autre certicicat s est fait par un medecin mandater par le parquet d une ITT de 8 jours. le dossier ete anvoyer 2 fois devant la 8 chambre corectionel. une fois reporter pour preparer une defence un an apres. on se presente une 2 fois devant la meme chambre pour nous dire qu il y a une irugalariter dans le dossier. du faite que le parquet a instruit ce dossier avec le mauvais certificat medical celui qui fait fois est ce du medecin mandater par le parquet. Car nous aurion ete au trbunal de police mai pas en corectionel car le certificat du medecin lejiste est a une ITT de 8 jour ce qui est egale ou inferieur a 8 jours. ma question y a t il une invice de procedure. de plus le Qualificatif d oit etre reformuler par le procureur.